

Un nouveau-né déposé dans la fenêtre à bébé

Communiqué de presse du 4 août 2014

Soleure – Le 3 août, à 23h30, à l’hôpital cantonal d’Olten, un nouveau-né en bonne santé a été déposé dans la fenêtre à bébé. C’est une petite fille venue au monde il y a quelques jours ; elle reste pour l’instant à l’hôpital pour examens complémentaires.

L’Autorité de protection de l’enfant et de l’adulte (APEA) d’Olten-Gösgen a été informée. Un tuteur va maintenant prendre en charge les droits et obligations incombant normalement aux parents d’un enfant. On veillera en particulier à préserver la sphère privée de la petite fille.

La mère de l’enfant peut s’adresser à l’Autorité de protection de l’enfant et de l’adulte (APEA) d’Olten-Gösgen, à Olten, ou bien à la Fondation Aide suisse pour la mère et l’enfant (ASME). On lui assurera une discrétion absolue et une aide libre de tout esprit bureaucratique, afin de trouver la meilleure solution pour elle et l’enfant.

Une main tendue dans les situations extrêmes

La fenêtre à bébé d’Olten est un projet commun aux Hôpitaux de Soleure SA (soH) et à l’Aide suisse pour la mère et l’enfant (ASME). L’ASME fournit conseil et aide directe à des femmes, couples et familles sombrant dans la détresse à cause d’une grossesse ou de la naissance d’un enfant.

La fenêtre à bébé a été mise en place comme offre d’aide pour situations extrêmes. Elle a pour vocation d’aider à empêcher le meurtre ou l’abandon d’un enfant. Si une mère se trouve dans une situation sans issue, elle a, grâce à la fenêtre à bébé, la possibilité de remettre, anonymement, son bébé en mains sûres.

Au cas où la mère ne se fait pas connaître, ou si elle le fait et livre son enfant à l’adoption, cette adoption est possible au terme d’un an par les futurs parents.

Autres informations pour les professionnels des médias :

Gudrun Hochberger, Directrice des soins soH, tél. 032 627 44 04 ou 079 385 84 58

Attention : pour raison de protection des données, il n’est pas possible de réaliser des prises de vues ou enregistrements sonores de l’enfant ou du service où il se trouve. En revanche, il est possible de photographier, de l’extérieur, la fenêtre à bébé, où d’interviewer la directrice des soins.